

Développer l'accessibilité des établissements jurassiens du secondaire II

L'évolution démographique n'a pas été particulièrement réjouissante puisqu'on a assisté à une baisse constante des naissances depuis 1992 - 1993 signifiant qu'à partir de 2011, les classes d'élèves du secondaire II (apprentissage, filières commerciales, Santé-Social-Arts et gymnasiales) suivront inéluctablement la courbe décroissante des natalités.

Le fonctionnement de la formation du niveau secondaire II du Canton du Jura est probant; la palette de formation est attractive et les différentes possibilités et prestations offertes aux jeunes en matière de formation sont considérables. Sur ce plan et au vu des statistiques révélant le niveau conforme des diplômés, on peut affirmer que le Département remplit pleinement sa mission.

Le Canton ayant consenti à des efforts conséquents en termes financiers dans des investissements nécessaires pour l'extension et la réfection de plusieurs bâtiments du CEJEF, il y a lieu de mener une réflexion afin de maintenir la dynamique de la formation jurassienne.

Depuis des décennies, pour des raisons de commodités tout à fait compréhensibles, quelque 150 élèves jurassiens (lycéens, étudiants d'école de culture générale et de commerce, apprentis en école de métiers) suivent les cours dans des établissements de cantons voisins moyennant un écolage annuel de l'ordre de Frs 8'500.- par élève financé par le Canton.

Face à ces considérations, nous vous soumettons nos questions :

- Les établissements de formation du secondaire II jurassiens ont-ils effectivement la capacité d'accueillir plus d'élèves et quelles sont les perspectives futures ?
- Quelle est l'évolution des coûts d'écolage de ces dernières années et des années prochaines; des contrats sur une durée ont-ils été conclus avec d'autres cantons ?
- La mobilité des personnes et l'offre des transports publics s'accroissant, serait-il envisageable de mettre en place des lignes supplémentaires pour favoriser l'accès au Lycée cantonal de Porrentruy, aux écoles de commerce, de Santé-Social-Arts et de métiers des élèves optant pour des établissements d'autres cantons ?

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Au nom du Groupe PDC - JDC

Sabine Lachat

H.-Fr. Chenaip.

Thierry B. / J. L.

Belet

A. B. E.

(Handwritten signatures and initials)